

REÇU le
20 NOV. 2025

Rép:

Madame, Monsieur,

L'expertise du véhicule en référence a été traitée par différence des valeurs.
Nous sommes donc conduits à vous adresser un exemplaire de notre rapport.
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

VEHICULE : Voiture particulière

N° de la formule du CI : 2023EK73843

Immatriculation : BE-437-AC

Marque : CITROEN

Modèle : DS3 DS3 1.6 THP 16V - 1

Type : M10CTRVP000X141

N° de Série : VF7 SA5FR8 AW584203

1ère mise en circ. le : 30/11/2010

Date certificat : 23/10/2023

Kilométrage : 158 914 Km (relevé) / Km (retenu)

PTAV : 1.17 T PTAC : 1.60 T

Usures des pneus : AVG: 100%, AVD: 100% ARG: 60%, ARD: 60%

Date de validité du contrôle technique : 20/10/2025

Genre : VP

Carrosserie : CI

En. : E

Puiss. : 9 CV

Pl.Ass. : 5

Couleur : Gris vernie

Date du rapport : 18/11/2025
Référence BCA : 64 044 790
N° du Rapport : 0
Affaire : MASURIER QUENTIN
Société : AXA FRANCE
Date de sinistre : 06/12/2024
N° de contrat : 4180367304
N° de sinistre : 0378240076104273
Réf. émetteur : 761042

P22

Société AXA FRANCE

GESTION ADMINISTRATIVE VEI
4 rue Jack London
44400 REZE CEDEX

I

03/M

EMETTEUR DE LA MISSION : (2.330)
Cabinet LSA COURTA
18 RUE DES 2 GARES
92500 RUEIL MALMAISON

LESE :
Monsieur MASURIER QUENTIN
416 ROUTE DE DIEPPE
76770 MALAUNAY
Téléphone : 06.17.38.72.55

Véhicule examiné avant travaux le 29/10/2025 . Etaient présents pour le réparateur Monsieur BOURDIGUEL BASTIEN, pour le BCA Monsieur LASGI VALENTIN.

PIECES COMMUNIQUEES : Ordre de mission (original), Carte grise (original).

SINISTRE CONSTATE : choc avec un corps fixe

DÖMMAGE IMPUTABLE : choc avec un corps fixe Choc sur le côté gauche à 315°

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à : 3 624,00 € TVAC (3 020,00 € HTVA).

EVALUATION PAR DIFFERENCE DES VALEURS :

Valeur avant sinistre à dire d'expert : 3 700,00 € TVAC (3083,00 € HTVA)

Valeur après sinistre : 925 € Net de Taxe

Différence des valeurs : 2 775,00 €

Le propriétaire nous a transmis les documents nécessaires à la vente de son véhicule en l'état.

Ce véhicule n'est pas concerné par les articles L 327-1 et L 327-2 du Code de la Route.

Nous avons informé de nos conclusions M MASURIER QUENTIN, assuré, le 29/10/2025 à 16:15.

Lors de l'examen du véhicule nous avons relevé des déficiences susceptibles de mettre en danger la vie de toute personne. Nous en avons informé l'assuré le 30/10/2025.

Le véhicule n'entre pas dans le cadre de la procédure des Véhicules Endommagés (VGE, articles L 327-4 et L 327-5 du code de la Route).

TVA récupérable = Non

Le bon d'enlèvement vers l'épaviste a été réalisé le 30/10/2025

Nous avons informé le 30/10/2025 l'assuré ainsi que l'émetteur de la mission, de la facturation potentielle de frais de gardiennage par le dépositaire du véhicule.

LASGI VALENTIN
Expert en automobile

Agrement n° 005741-VE

PJ :carte grise, certificat de situation,Déclaration d'achat Propriétaire - Assureur,Déclaration de cession Assuré - Assureur.

LIEU D'EXAMEN :

Monsieur MASURIER QUENTIN
416 ROUTE DE DIEPPE
76770 MALAUNAY
Téléphone : 06.17.38.72.55

EPAVISTE RETENU :

Société INDRA
80, rue Condorcet
CS 30112
40064129600076
38090 VILLEFONTAINE CEDEX
Téléphone : 04.74.27.34.00

expertise

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T
C	PRE PROJECTEUR G REEMPLOI G	230,51	1	2
CP	AILE AV G G	220,32	1	2
CP	PANNEAU EXTERIEUR DE PORTE AV G G	143,69	1	2
C	FEUILLE D'ETANCHEITE DE PORTE AV G G	91,65	1	2
C	MONOGRAMME DE MODELE AV	44,73	1	2
F	AGRAFES, RIVETS, VISSERIE DIVERS	6,00	1	2
F	ANTI CORROSION	5,00	1	2
F	ERD, ENLEVEMENT RECYCLAGE DECHETS	5,00	1	2
T	ESSAI PROLONGE APRES TRAVAUX		1	2
T	PROJECTEURS G, D REGLAGUE		1	2
R	PARE-CHOCS AV REMISE EN ETAT		1	2
DP	PARE-CHOCS AV DESHABILLAGE		1	2
D	LOT DE PROJECTEURS ANTIBROUILLARD DEPOS		1	2
T	PANNEAU EXTERIEUR DE PORTE AV G PREPARA G		1	2
D	PROTECTEUR DE PORTE AV G DEPOSE/POSE G		1	2
R	AILE AR G REMISE EN ETAT G		1	2
DP	AILE AR G DESHABILLAGE EXTERIEUR G		1	2
R	PARE-CHOCS AR REMISE EN ETAT		1	2
DP	PARE-CHOCS AR DEPOSE/POSE		1	2
D	CAPTEUR INTERIEUR D D'AIDE AU STATIONNE D		1	2
D	CAPTEUR EXTERIEUR D D'AIDE AU STATIONNNF D		1	2
D	CAPTEUR EXTERIEUR G D'AIDE AU STATIONNE G		1	2
D	CAPTEUR INTERIEUR G D'AIDE AU STATIONNE G		1	2
P	PEC Peinture choc 1		1	2

MAIN D'OEUVRE

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl.	6.0	3.3		
Redressage		8.7		
Total Heures	6,0	12,0		8.0
Taux Horaire	73,33	73,33	82,50	73,33
Forfait		16,00		

MONTANTS

MAIN D'OEUVRE	1 922,55
PIECES	(tva 20,00%)
INGREDIENTS DE PEINTURE	(45,83 €/H)
TOTAL HTVA	3 020,09
MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)	3 624,21

MONTANT DES TRAVAUX RETENU

3 624,00

TEMPS NECESSAIRE AU REMPLACEMENT

10 jours